



SDDEA

BASSIN SEINE ET AFFLUENTS TROYENS MANDAT 2020-2026

ÉLECTIONS DU 23 SEPTEMBRE 2020

PRÉSIDENT DU BASSIN :

VIART Jean-Michel

VICE-PRÉSIDENT DU BASSIN :

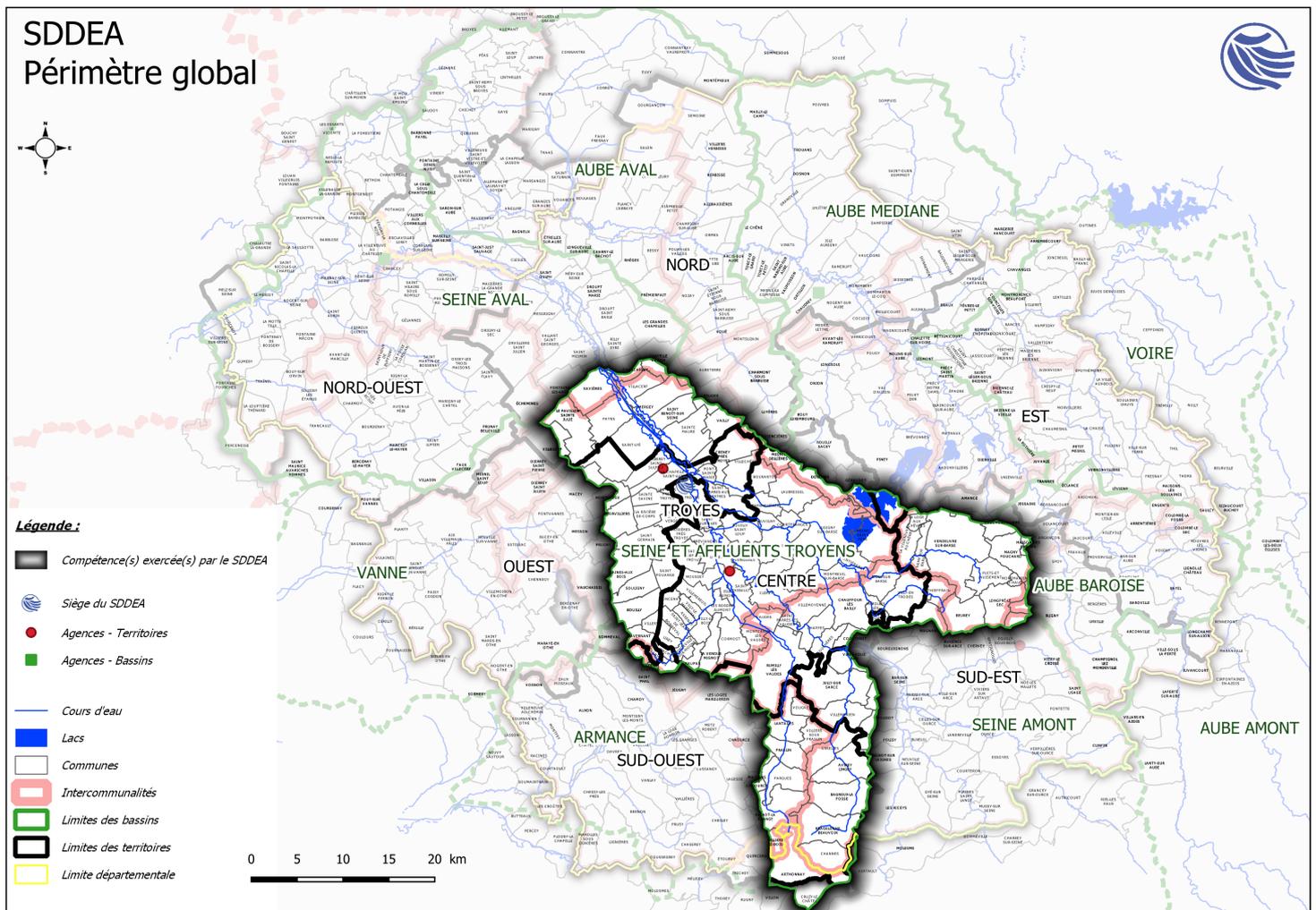
VILLAIN Philippe

MEMBRES :

1. BIDAULT David
2. DEON Francis
3. HRVOJ Marie-Laure

4. LORION Pascal
5. PRUNIER Stéphane

PÉRIMÈTRE GLOBAL DU SDDEA





BASSIN SEINE ET AFFLUENTS TROYENS

CHIFFRES CLÉS

- 37 145 habitants
- 99 communes
- 8 EPCI (Établissement public de coopération intercommunale)
- 430 km de cours d'eau* non domaniaux dont 255 bénéficient de notre DIG d'urgence
- 3 ouvrages hydrauliques en propriété
- 2 plans pluriannuels de restauration et d'entretien en cours

* Cours d'eau classés au titre de la loi sur l'eau. Les linéaires d' « écoulements » présents sur le périmètre de compétence du SDDEA ainsi plus conséquents, notamment dans les têtes de bassin versant.



COORDONNÉES UTILES

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE



Lucile Gaillard
Tél : 03 25 83 27 27
Port. : 07 87 52 20 79
lucile.gaillard@sddea.fr

TECHNICIEN RIVIÈRE



Théophile MIORI
Tél : 03 25 83 27 27
Port : 06 02 17 01 61
theophile.miori@sddea.fr

ASSISTANT DE DIRECTION



Sylvain Jung
Tél : 03 25 83 27 45
sylvain.jung@sddea.fr

ADRESSE EMAIL GÉNÉRIQUE :

gemapi@sddea.fr

DÉPANNAGE D'URGENCE SERVICE DE CRISE



Téléphoner au
03 25 79 00 00
Numéro ouvert 24h/24, 7j/7

Un numéro de dépannage d'urgence 24h/24, 7j/7 est disponible pour nos usagers. En moins de deux heures, un agent de la Régie du SDDEA est en mesure d'intervenir sur le territoire. En cas de crise (bactériologique, rupture de canalisation...), nos services sont joignables sur ce numéro d'astreinte.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Lien vers la cartographie règlementaire des cours d'eau et le guide d'entretien pour les riverains : <http://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Cours-d-eau/Guide-departemental-d-entretien-et-Cartographie-des-cours-d-eau-dans-l-Aube>

Suivi des débits des cours d'eau : <https://www.vigicrues.gouv.fr/>

Suivi des étiages : <https://onde.eaufrance.fr/>